Zeitschrift: Dissonanz = Dissonance
Herausgeber: Schweizerischer Tonkünstlerverein
Band: - (2009)
Heft: 107

Rubrik: Rubrique ASM

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dass Herr Oscar Wiggli intensiv an einer neuen Komposition (CELIANDE - 29' 30'') arbeitet und seine CD voraussichtlich Ende Juli 2009 erscheint. www.fondationwiggli.ch

Rubrique ASM

ARTMUSFAIR, Composers Factory, Composer Award
Le forum des compositeurs européens (ECF) en 2009
Créativité et innovation !

Créativité et innovation — mais avant tout et encore une fois futur de la musique contemporaine en Europe — figurent comme projet principal sur le programme de l'ECF et de l'ARTMUSFAIR. « Shaping the Future of Contemporary Music », former le futur de la musique contemporaine est la devise du deuxième ARTMUSFAIR/2009 qui aura lieu à Glasgow du 29 octobre au 1er novembre.

L'ARTMUSFAIR n'invite pas que des compositeurs, mais aussi des musiciens, des agents, des managers de festivals, des éditeurs de musique, des experts de la culture et de la politique de toute l'Europe pour conclure un partenariat plus étroit, encourager l'échange de nouveaux concepts musicaux (de dimension européenne, locale, et nationale) et pour s'informer des actuels Best-Practice-Models significatifs pour l'innovation dans la musique. Le but est naturellement de mieux intégrer la musique composée d'aujourd'hui (et demain) dans le répertoire de la vie musicale classique en Europe. Plus de 200 participants de plus de 30 pays se sont rencontrés pour cet échange créatif d'ARTMUSFAIR. A Glasgow nous attendons une activité encore plus importante que l'année passée.

Par conséquent, ARTMUSFAIR/2009 sera en même temps une foire et un point de rencontres intenses d'une durée de trois jours. Cette manifestation proposera également des projets de stages, un environnement professionnel, des conférences et un festival de musique. Outre les concerts symphoniques, il y aura chaque soir trois *Late-Night-Concerts-Lounges* avec de la musique contemporaine de toute l'Europe. ARTMUSFAIR présentera à Glasgow quatre conférences scientifiques, au cours desquelles tous les participants débattront avec les experts internationaux sur les questions de musique contemporaine à la radio et dans les médias, diffusion de répertoire, collecte de fonds et des droits d'auteurs au 21e siècle. Deux nouveaux projets seront presentés à Glasgow: *European Composer Award* et le *Composers Factory*.

Si vous avez une idée pour un projet que vous aimeriez présenter, si vous jouez dans un ensemble, ou connaissez un ensemble qui souhaite avoir un engagement international sur une scène européenne, si vous avez une demande qui se prête à l'un des projets d'ARTMUSFAIR, n'hésitez pas à prender contact avec nous directement :

European Composers Forum
stahmer@composersforum.eu
info@artmusfair.eu,
Tél. +43-1-9661545. www.composersforum.eu

Réseau prévoyance culture

Le 1er mai 2009, cinq institutions de prévoyance du secteur de la culture se sont regroupées pour créer le réseau Prévoyance Culture.

Les buts de ce réseau sont les suivants :

- promouvoir la prévoyance professionnelle des acteurs culturels (en particulier les travailleurs intermittents et les indépendants) ;
- intégrer les associations culturelles dans le processus visant à améliorer la situation des acteurs culturels en matière de prévoyance ;
- encourager les promoteurs culturels à prendre davantage leur responsabilité dans le domaine de la prévoyance professionnelle des acteurs culturels ;
- édicter des directives en faveur d'une promotion de la culture socialement responsable.

Prévoyance professionnelle

Le réseau Prévoyance Culture offre à tous les artistes intermittents et indépendants, membres d'une association professionnelle, la possibilité de s'affilier auprès d'une institution de prévoyance professionnelle afin d'assurer l'ensemble de leurs revenus.

Promotion durable
La participation à la prévoyance des acteurs culturels est un facteur déterminant de la qualité d'une promotion de la culture qui se veut socialement responsable ; en effet, pour être durable, celle-ci doit aussi porter sur l'amélioration des conditions sociales dans lesquelles les artistes créent leurs œuvres.
Pour de plus amples informations, rendez-vous sur :
www.prevoyance-culturel.ch

Concerne uniquement les membres de l'ASM !
Séjours gratuits à la Casa Pantrovà 2010
L'ASM met à nouveau au concours pour 2010 deux séjours de composition de 2 semaines à la Casa Pantrovà (Carona,TI). Il s'agit d'une décision du comité ASM qui se réjouit de pouvoir soutenir ainsi des compositeurs qui travaillent actuellement à un projet et cherchent un environnement propice à la créativité.
Les membres intéressés sont priés d'envoyer un dossier avec une biographie et une courte description de leur projet ainsi que l'indication des dates souhaitées au secrétariat de l'ASM ou par mail à pantrova@asm-stv.ch.
Délai d'inscription : 15 septembre 2009
Informations : www.pantrova.ch et www.asm-stv.ch

Tour de campagne électorale : qui sera la nouvelle ou le nouveau ministre de la culture ?
Cinq candidats et candidates sont à disposition. Un ou une d'entre eux deviendra en automne le nouveau ou la nouvelle ministre de la culture. Ce sont : Denis Beuret, Mark Divo, Aurelia Fischli, Manuel Lehmann und Bettina Spörri.

Denis Beuret membre de l'Association Suisse des Musiciens se présente :
J'ai la joie et la surprise d'être sélectionné parmi cinq candidats à l'élection de ministre de la culture. Permettez-moi de me présenter brièvement et de vous parler un peu de ce que j'aimerais faire si j'étais élu. Je suis un musicien qui joue du trombone basse augmenté. C'est un trombone basse qui est muni de capteurs afin que je puisse contrôler mon ordinateur en jouant. J'aime les défis, les inventions, les innovations. Je n'aime pas la routine et les gens qui parlent pour ne rien dire. Je préfère le silence à une conversation ennuyeuse. Je suis cartésien et rationnel, même si ma méthode n'est pas toujours la meilleure et si mon secteur d'activité n'est pas le plus rationnel qui soit. Si vous désirez en connaître plus sur moi, je vous invite à visiter ces sites :
http://www.denisbeuret.ch
http://www.myspace.com/denisbeuret
http://www.facebook.com/profile.php?id=1066264018&ref=name
Qu'est-ce que le ministre de la culture et quel est mon programme ?
Le ministre de la culture est notamment le porte-parole des milieux culturels face à la Confédération, mais il participe également à des manifestations culturelles et initie le débat sur la situation actuelle de la culture en Suisse.

La liberté d'expression ne semble pas menacée en Suisse et pourtant il y a des sujets tabous. Il est délicat de demander un financement privé ou public et de critiquer les institutions qui financent directement ou indirectement la culture. Faut-il édulcorer le propos des œuvres dérangeantes ou les créer avec peu de moyens financiers, sans faire de demandes d'aide publique ou privée ?

La crise qui frappe actuellement l'économie a malheureusement des répercussions sur le financement de la culture, c'est pourquoi il me semble très important de défendre les intérêts pécuniaires des acteurs culturels avec beaucoup de vigueur, c'est pourquoi :
- j'aimerais que les différents syndicats s'unissent pour mieux défendre les intérêts des artistes et avoir plus de poids ;
- j'aimerais que les spécificités des métiers artistiques soient reconnues et que nous ayons un meilleur accès aux assurances sociales, telle que le chômage, l'AVS et la LPP ;
- j'aimerais instaurer une taxe sur les oeuvres qui ne sont plus soumises aux droits d'auteur et utiliser le revenu de cette taxe pour aider les créations, financer la retraite des artistes et leurs assurances sociales ;
- j'aimerais favoriser les échanges artistiques entre les différentes disciplines et régions ;
- j'aimerais obtenir des différentes institutions tant privées que publiques des procédures moins compliquées et plus transparentes pour obtenir des aides, ainsi que l'uniformisation des documents à fournir ;
- j'aimerais que l'enseignement des branches artistiques soit amélioré dans tous les degrés scolaires. Il me semble normal que ce soient des artistes qui enseignent ces branches et non des enseignants généralistes, même et surtout dans les degrés inférieurs.

Si vous tenez vous aussi à défendre les intérêts des milieux culturels, je vous remercie de voter pour moi.
http://wahl09.kulturministerium.ch/election/23
Tous unis pour défendre nos intérêts et notre liberté de créer

Communication importante
C'est en se trompant que l'on apprend…
(Johann Wolfgang von Goethe)
Nous souhaitons ici corriger une fausse information parue dans notre rapport annuel 2008 à la page 19. Une malencontreuse erreur a fait que Monsieur Oscar Wiggli est cité dans la liste de nos membres décédés. Nous souhaitons ici nous excuser pour ce malentendu et vous communiquons que Monsieur Oscar Wiggli est en train de travailler activement à sa nouvelle composition (CELIANDE — 29' 30"), dont le CD doit paraître fin juillet 2009.
www.fondationwiggli.ch